

EXTRAIT DU REGISTRE DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance publique du mercredi 12 décembre 2018

Nombre de conseillers en exercice : 27
Présents : 17
Pouvoirs : 8
Votants : 25
Date de la convocation : 28 novembre 2018

L'an deux mil dix-huit, le douze du mois de décembre, à vingt heures, le conseil municipal de Gourdon s'est assemblé au lieu habituel de ses séances sous la présidence de Madame Marie-Odile DELCAMP, Maire, en session ordinaire.

Nombre de conseillers en exercice : 27

Nombre de présents : 17

Nombre de pouvoirs : 8

Nombre de votants : 25

Date de la convocation : 28 novembre 2018

Date d'envoi par courrier électronique : 5 décembre 2018

ÉTAIENT PRÉSENTS (17) : M^{me} Marie-Odile DELCAMP, M. Jacques GRIFFOUL, M. Bernard BOYÉ, M. Michel CAMMAS, M^{me} Nathalie DENIS, M. Christian LALANDE, M^{me} Delphine SOUBIROUX-MAGREZ, M. Jean-Pierre COUSTEIL, M^{me} Nadine SAOUDI, M^{me} Michèle DA SILVA, M. Alain DEJEAN, M. Jean LOUBIÈRES, M. Philippe DELCLAU, M^{me} Cécile PAGÈS, M^{me} Sylvie THEULIER, M. Jean-Louis CONSTANT, M. Alexandre BERGOUGNOUX, M^{me} Paola BÉNASTRE, *formant la majorité des membres en exercice.*

ÉTAIENT EXCUSÉS AVEC POUVOIR (8) ET ÉTAIENT ABSENTS (2) : M^{me} Liliane LEMERCIER (pouvoir 1 à M. Christian LALANDE), M^{me} Nadine SAOUDI (absente), M^{me} Anne-Marie CHIMIRRI-JUILLAN (pouvoir 3 à M. Philippe DELCLAU), M. Daniel THÉBAULT (pouvoir 1 à M^{me} Marie-Odile DELCAMP), M. Marc VOIRIN (pouvoir 1 à M^{me} Michèle DA SILVA), M^{me} Alexandra CERVELLIN (pouvoir 1 à M^{me} Nathalie DENIS), M. Roger GUITOU (pouvoir 1 à M. Alain DEJEAN), M. Joris DELPY (absent), M^{me} Marie-Claude GUÉRINEAU (pouvoir 2 à M. Alexandre BERGOUGNOUX), M. Lionel BURGER (pouvoir 2 à M^{me} Paola BÉNASTRE). M. Jean-Louis CONSTANT est élu secrétaire de séance, à l'unanimité.

En application de l'article L.2121-15 du code général des collectivités territoriales, assistait à la séance M. Dominique MOREAUX, Directeur général des services de la commune de Gourdon.

Diffusion

- ◇ Registre
- ◇ Contrôle de légalité
- ◇ Affichage
- ◇ Dossier :
- ◇ Service du personnel
- ◇ Finances publiques
- ◇ Intéressé (e) s
- ◇ CDG du Lot
- ◇

04-8 – Service de l'assainissement – Tarifs 2019 hors taxe

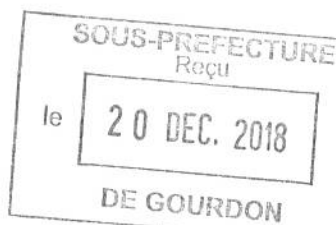
M. Jean-Pierre COUSTEIL propose au conseil municipal de fixer les tarifs du service de l'assainissement au 1^{er} janvier 2019 tels que détaillés ci-dessous.

Ces tarifs s'entendent hors taxe :

Tarifs assainissement hors taxe – Propositions 2019

Redevance assainissement	Tarif 2018	Proposition 2019
Abonnement annuel assainissement	24,00 €	24,00 €
Redevance assainissement par mètre cube assaini	1,36€	1,38€

Prestations	Tarif 2018	Proposition 2019
1. Travaux de raccordement au réseau		
1.01 – Branchement comprenant fournitures et travaux jusqu'à 5 mètres linéaires sur terrain nu	750,00 €	750,00 €
1.02 – Tranchée et fournitures au-delà de 5 mètres linéaires par tranche de 1 ml	40,00 €	40,00 €
1.03 – Plus-value aux prix 1 à 7 par mètre linéaire pour passage sous chaussée ou trottoir revêtu (matériau hydrocarboné)	20,00 €	20,00 €
1.04 – Plus-value aux prix 1 à 7 pour passage en terrain rocheux par tranche de longueur 1 mètre et de hauteur 0,10 mètre. La facturation se fera sur les quantités réellement exécutées.	15,00 €	15,00 €
1.05 – Plus-value aux prix 1 à 7 pour croisement d'obstacle (bordures, murets, clôture...) par unité	40,00€	40,00€
1.06 – Plus-value aux prix 1 à 7 pour réfection de revêtements en béton, dalles ou pavés au mètre carré	70,00 €	70,00 €
1,07 – Plus-value aux prix 1 à 7 pour reconstitution corps de chaussée, accotements ou trottoirs en grave traitée (grave-	65,00 €	65,00 €



ciment, grave-émulsion ...) à la tonne de matériau mise en œuvre		
Prestations 2. Contrôle du raccordement aux réseaux de collecte EU et EP, dans le cadre d'une vente immobilière	Tarif 2018	Proposition 2019
2.01 – Visite du technicien et rédaction du rapport	150,00 €	150,00 €
2.02 – recherches supplémentaires (test à la fumée, passage caméra...)	Facturation au coût réel	Facturation au coût réel
Prestations 3. Dépotage à la station du Bléou	Tarif 2018	Proposition 2019
3.01 – Dépotage de matières de vidange ou assimilées par m ³ dépoté	25,00 €	25,00 €
3.02– Dépotage de boues de station d'épuration par m ³ dépoté	31,00 €	31,00 €
3.03 - Vacation pour dépotage hors des heures de service	20,00 €	20,00 €
Prestations 4. Prises d'eau à la station du Bléou	2018	Proposition 2019
4.01 – Forfait pour prise d'eau d'une quantité inférieure à 5 mètres cubes	9,00 €	9,00 €
4.02 – Mètre cube supplémentaire	1,00 €	1,00 €
Taux de contribution du réseau eaux pluviales	% 2018	Proposition % 2019
% du taux de contribution calculé sur la base des dépenses réelles de fonctionnement du service de l'assainissement (prestation payée par le budget principal au budget annexe)	10 %	10 %
Frais de réparation de canalisation suite aux dégâts causés par un tiers sur canalisation municipale	Facturation au coût réel de réparation (fourniture et main d'œuvre)	Facturation au coût réel de réparation (fourniture et main d'œuvre)

Ces tarifs sont valables pour les habitations individuelles. Dans le cas des autres immeubles (lotissements, habitats collectifs, groupement d'habitations, locaux commerciaux, etc...) comportant des sujétions particulières, les prestations sont calculées aux frais réels des travaux exécutés.

Lors de la réalisation des travaux, toute prestation supplémentaire ou non prévue fera l'objet d'un devis complémentaire

Il convient d'en délibérer.

Appelé à s'exprimer le conseil municipal, après en avoir délibéré et se prononçant à l'unanimité,

* approuve les tarifs du service de l'assainissement pour 2019 tels que détaillés *supra*.

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.

Pour extrait certifié conforme,

Le 17 décembre 2018.

Le Maire,


Marie-Odile DELCAMP



Le Maire peut certifier sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte, reçu en Sous-préfecture le : 20 DEC. 2018
publié ou notifié le : 20 DEC. 2018

